

la préfecture et envoyées aux médecins, les prévenant de la marche des épidémies. Il serait à désirer que ce système se fît pour toute la France et fût annexé au *Journal Officiel*. Il serait aussi utile de pratiquer la désinfection des nomades, bohémiens, qui parcourent les campagnes ; on pratique bien la désinfection des animaux entrant en France. L'assemblée s'associe aux conclusions de M. Lardier, et émet le vœu qu'il soit établi une organisation sanitaire semblable à celle des vétérinaires.

M. NORMAND.—Dans la législation, rien n'oblige les médecins à donner les renseignements demandés par l'administration, au point de vue de la marche des maladies.

M. ALMÉRAS (de Menton) lit un travail sur *l'antisepsie pour la prévention de la tuberculose*. Il désirerait que les maisons et hôtels, où séjournent grand nombre de tuberculeux, fussent désinfectés, ainsi que les meubles, vêtements et linges qu'ils contiennent, ces derniers au moyen de l'étuve. La municipalité devrait se charger de ce soin.

*Séance du 5 août 1889 (soir).*—PRÉSIDENCE DE M. CORNIL.

M. RICHARD expose, en son nom et au nom de M. GRANDIER, sur l'action du sol sur les germes pathogènes, un rapport dont voici les conclusions :

Les germes pathogènes déposés sur le sol sont surtout cantonnés dans les couches les plus artificielles ; à la faible profondeur de 0 m. 50 ; à 1 mètre, on n'en trouve plus que très peu. Les germes pathogènes se multiplient difficilement dans le sol, mais peuvent s'y conserver longtemps à l'état de spores. Les germes pathogènes du sol sont détruits par la concurrence des saprophytes ; ceux de la surface le sont surtout par l'action

de la lumière solaire ; celle-ci doit être considérée comme un puissant agent d'assainissement. La culture intensive, qui ramène successivement à la surface les germes de la profondeur, est le meilleur procédé pour détruire les germes pathogènes du sol. Les bouleversements du terrain mettent en circulation une grande quantité de germes pathogènes. Une couche continue de 2 à 3 mètres de terre suffit en général pour protéger la nappe souterraine contre l'apport de germes pathogènes.

M. VALLIN trouve une contradiction entre deux faits : à savoir que l'inoculation des couches superficielles du sol produit chez la souris la septicémie et le tétanos, tandis que journellement on voit des individus se faire des écorchures, des plaies, qui restent en rapport avec la terre, qui en sont couvertes, n'être pas atteints par ces 2 infections. D'autre part, dans le rapport, il est dit que les germes disparaissent par l'action de la chaleur et de la lumière : comment se fait-il que le sol des couches superficielles, en rapport avec ces agents inoculés, produisent la septicémie et le tétanos.

M. RICHARD.—Il y a là une question de réceptivité. Nous ne savons pas quelle est celle de l'homme pour le tétanos. Peut-être aurait-on les mêmes accidents chez lui que chez les souris, en introduisant de la terre dans l'intérieur des tissus sous-cutanés. En bactériologie, il y a souvent de ces surprises. Aussi, il est facile de rendre le cobaye tuberculeux, et on en trouve très peu de tuberculeux spontanément. D'autre part, la dessiccation atteint les bacilles et respecte les spores : ceux-ci peuvent longtemps résister dans des mottes de terre.

M. CORNIL.—Il n'est pas rare d'observer de la septicémie gangreneuse dans